

### PROGRAMME DE FORMATION

**Formations Complémentaires** 

## Formation Bilan Aéraulique - Encadrant de Chantier

4 heures



#### Public visé

Toute personne au sein de l'entreprise susceptible d'être amenée à venir vérifier le bilan aéraulique prévisionnel sur un chantier en intérieur ou en extérieur Encadrant Technique / Encadrant de Chantier

## Pré-requis

Etre à jour de sa formation à la prévention risque amiante -Encadrant Technique/Encadrant de Chantier Maitrise de la langue Française

#### Accessibilité

En cas de situation d'handicap du stagiaire, contacter BATI Conseil et Formation afin de définir la faisabilité du projet et de trouver la solution adaptée.

## Mabilitation/Profil des formateurs

## **Moyens et supports pédagogiques**

Moyens pédagogiques mis en oeuvre : quizz de positionnement (KAHOOT), rappel, exercices d'application sur plateforme pédagogique, support stagiaire.

### **Modalités pédagogiques**

Formation complémentaire.

Formation en présentiel dans les locaux de BATI Conseil et Formation.

Groupe de 10 stagiaires maximum.

Alternance de méthode magistrale, interrogative, démonstrative et active.

#### **Objectifs** pédagogiques

- Connaître les notions de bases en aéraulique de chantier
- Connaître les exigences règlementaires en matière d'aéraulique
- Connaître le matériel permettant la vérification d'un bilan aéraulique
- Être capable de vérifier le bilan aéraulique prévisionnel d'un chantier en intérieur (test fumée + mesures)
- Être capable de vérifier le bilan aéraulique prévisionnel d'une Unité Mobile de Décontamination
- Être capable d'assurer la traçabilité du contrôle sur le Registre de Chantier
- Être capable de réagir en cas de dysfonctionnement

# Description / Contenu

Toute personne au sein de l'entreprise susceptible d'être amenée à venir vérifier le bilan aéraulique prévisionnel sur un chantier en intérieur ou en extérieur

Encadrant Technique / Encadrant de Chantier

### Modalités d'évaluation et de suivi

Un QCM de 10 minutes sera réalisé afin de clôturer la session.

Une attestation de fin de formation garantissant la validation des acquis sera délivrée à l'issue de la formation.

Une attestation de présence garantissant le suivi par le stagiaire de l'intégralité des enseignements est délivrée à l'issue de la formation.

